



JURE SUPPEANT COUR D ASSISE

Par Astral78

Bonjour,

Il y a 10 ans, j'avais été tirée au sort pour être jurée suppléante au tribunal. A l'époque, mon médecin m'avait fait un certificat médical car je ne m'en sentais pas capable.

Hier, nouvelle convocation pour être jurée suppléante à la cour d'assise ... A priori, difficile de se faire révoquer... Quelqu'un pourrait-il me faire part de son expérience ? Je suis claustrophobe, j'ai déjà du mal en Réunion... je suis en CP durant cette période. Dois je annuler pour être rémunérée par le tribunal ? Sinon, pour moi c est une semaine de CP de perdue ? Quelle est la probabilité que je remplace un titulaire ? Si j'ai un besoin urgent durant les séances puis je sortir ? Dois je me présenter tous les jours ? Merci vraiment pour vos réponses, ça me tracasse beaucoup....

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Vous semblez savoir qu'il est obligatoire de se présenter sauf cas exceptionnel.

Mais rien ne vous interdit de tenter la demande de dispense doit être adressée par écrit au greffe de la cour d'assises.

Par Astral78

Peut-être vous avez raison, mais au cas où cela ne fonctionne pas, j'aimerais que quelqu'un réponde à mes suedtions ... surtout si quelqu'un a vécu cette expérience... merci pour votre réponse

Par Astral78

Bonjour,

J'ai tenté ma dispense auprès du tribunal fin novembre. Je suis toujours sans réponse à ce jour. Pensez-vous que je dois relancer par mail ? Ils ont reçu mon recommandé. Je ne suis réellement pas capable physiquement, au vu de mon état de santé, de rester assise pendant des heures dans un tribunal. Je ne sais pas quoi faire. Au delà de ça, je trouve grave de priver de salaire une personne qui gagne le smic pendant 2 semaines. Meme s'il y a indemnité, combien de temps après sommes-nous payés ? Les factures continuent pendant ce temps ... Et si je pose des cp, mes vacances sont perdues ... franchement, quel système !

Par ESP

Bonjour

Perso, j'irais volontiers car c'est un expérience enrichissante.

Vous évoquez un nouvel élément, vous pouvez certainement obtenir un certificat médical.

Par Astral78

J'ai fourni un certificat médical + ma reconnaissance MdpH ... Toujours pas de réponse... je sais pas quoi faire ...